

**CONSEIL MUNICIPAL
DU
VENDREDI 02 AVRIL 2010**

COMPTE-RENDU

PRESENTS : Pascal PONCET, Suzanne RICHARD, Jean-Yves FARJON, Madeleine VEILLAS, Bernard MEIER, Emmanuelle BARLERIN, Cyril EPINAT, Daniel CHALOT, Gérard REBOULET, Patrick MOUSSÉ, Nicolas OSSEDAT.

ABSENTS : Avec procuration : Sabine FIVET (à Bernard MEIER) ; Marie-France COUDOUR (à Madeleine VEILLAS)
Excusés : Jean-Michel BRISSAY-CHATRE ; Jean-Yves MOISSONNIER

ORDRE DU JOUR

CAMPING : BILAN 2009 ET TARIFS 2010

Monsieur ALLUT fait part de son bilan d'activité 2009 : le chiffre d'affaires a augmenté de 28 % du fait d'une très bonne fréquentation en août représentant 742 nuités de plus qu'en 2008.

Pour 2010, les tarifs proposés ne subissent aucune hausse et sont même en baisse quant à la location des bengali.

Il est important de souligner que le camping de Saint Just a été primé au titre du Fleurissement 2009, rubrique « Hébergement-Hôtels de plein air ».

Des travaux d'amélioration seront réalisés par l'unité technique municipale : reprise du carrelage, modification des WC (trois sièges à l'anglaise en remplacement des sièges à la turque, existants).

Des manifestations sont prévues : soirée poker, soirée grenouilles, soirée jazz manouche, initiation au tir à l'arc, soirée aligot le 15 août...

DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT : MARCHÉ AVEC C2EA

La commission d'appel d'offres, réunie le 26 février a désigné B.P.R. pour mener à bien cette étude pour un montant de 24.160 € HT (offre présentant une bonne valeur technique et moins disante). Il s'avère que quatre employés de B.P.R., seuls à réaliser ces études au sein du groupe, ont créé leur propre structure : C2EA. De ce fait, puisque le marché n'est pas encore notifié, le Maire est autorisé à l'unanimité à signer les documents de mise au point du marché : C2EA, en lieu et place de B.P.R. Les pièces remises par C2EA deviennent des pièces annexes à l'acte d'engagement.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC E.R.D.F.

Par une convention d'une durée de deux ans, ERDF *souhaite faciliter l'information et l'orientation des élus* en matière de distribution électrique et de demande de raccordement liée à l'urbanisme. Le Maire est autorisé à l'unanimité à signer cette convention.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'URFÉ : MODIFICATION DES STATUTS

Le bureau de la C.C.P.U., lors de sa réunion du 18 mars 2010, fait procéder à la modification de l'article 2-1 de ses statuts, relatif aux règles de représentation de chaque commune au sein de la communauté (2 délégués pour les communes en dessous de 500 habitants, 3 délégués pour les communes entre 500 et 1.000 habitants, 4 délégués pour les communes au-dessus de 1.000 habitants).

Il y a lieu de régulariser la répartition des sièges au regard du nombre d'habitants. Ainsi La commune de Saint Priest-la-Prugne « perd » un délégué. Elle aura désormais 2 délégués au lieu de 3.

Chaque commune membre est tenue de délibérer pour accepter cette modification de statuts.

Une délibération est prise à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTIONS COMMUNALES

Trois demandes ont été présentées :

FOOTBALL CLUB DES BOIS NOIRS

Vise à promouvoir la pratique et le développement du football en regroupant les jeunes de 6 à 19 ans résidant sur les cantons de Noirétable et St Just-en-Chevalet dont le siège est à Saint Romain d'Urfé.

Décision à l'unanimité : 150 € alloués.

LE COLOMBIER / LA BLEGNIERE

Cinq personnes de Saint Just fréquentent le site de Crémeaux : 100 € alloués à l'unanimité.



Association de lutte contre le SIDA par l'accompagnement et le soutien des personnes atteintes par le VIH et leurs proches depuis 1989. Aucune subvention communale allouée compte tenu des divers organismes qui nous sollicitent et des différents moyens d'engagements déjà existant concernant la lutte contre le SIDA.

ENVELOPPES CANTONALES 2010 : DEMANDES COMPLÉMENTAIRES

Ont déjà été présentées les demandes suivantes :

- Piscine (dosimètre et valise d'analyses)
- Cimetière (cavernes et columbarium).

Feront aussi l'objet de demandes auprès du conseil général pour 2010, les acquisitions suivantes : une chaudière pour le bâtiment de la Mairie et une tondeuse pour l'entretien des espaces verts. Une délibération est prise à l'unanimité.

BUDGETS

ASSAINISSEMENT : compte de gestion 2009 et compte administratif 2009

Le compte de gestion et le compte administratif sont identiques. Il s'agit d'une « double comptabilité » (l'une tenue par le Trésorier et l'autre par l'Ordonnateur). Les résultats ci-dessous indiqués, sont ceux des dépenses et recettes effectivement effectuées et perçues en 2009.

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
RECETTES	38.878,43	89.296,91
DEPENSES	148.182,44	28.135,53

SECTION D EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Chap.011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14.289,79	Chap.042	QUOTE PART SUBV.INVESTIS.	4.855,03
chap.012	CHARGES DE PERSONNEL	1.953,90	Chap.70	VENTE PRODUITS-PREST.SERVICE	84.441,88
chap.66	CHARGES FINANCIERES	694,32			
chap.67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15,12			
chap. 68	OPERATIONS D'ORDRE	11.182,40			
TOTAL		28.135,53			89.296,91

EXCEDENT D EXPLOITATION	61.161,38
RESULTAT 2008	45.108,16
AFFECTATION A L INVESTISSEMENT 2009	12.242,84
RESULTAT CUMULE A LA CLOTURE 2009	94.026,70

SECTION D INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chap.13	SUBVENTION D EQUIPEMENT	4.855,03	chap.040	AMORTISSEMENT	11.182,40
Chap.16	REBOURSEMENT D EMPRUNTS	4.321,24	Chap.10	DOTATIONS/FDS DE RESERVE	12.783,03
chap.20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9.325,10	Chap.13	SUBVENTIONS	14.913,00
chap.23	IMMOBILISATIONS EN COURS	129.681,07			
TOTAL		148.182,44			38.878,43

DEFICIT D INVESTISSEMENT	109.304,01
RESULTAT 2008	173.241,27
RESULTAT CUMULE A LA CLOTURE 2009	63.937,26

compte de gestion du comptable : voté à l'unanimité.

compte administratif : le Maire, ordonnateur, quitte la salle pendant que les autres membres, à l'unanimité, votent le compte administratif.

▪ ASSAINISSEMENT : Vote du budget primitif 2010

Vote : abstention : 0 ; contre : 0 ; pour : 11 + 2 procurations

BUDGET ASSAINISSEMENT 2010 - M49									
INVESTISSEMENT					FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		report	nouveau	Total	318 751,99	DEPENSES		Total	153 751,47
OO1	DEFICIT REPORTE				-	OO2	DEFICIT REPORTE		
139	SUBVENTION VIREE AU CPT DE RESULTAT		4 855,03		4 855,03	011			33 800,00
1641	DETTE		4 562,00		4 562,00	012			2 000,00
208	ETUDE DIAGNOSTIC	48 674,00	24 000,00		72 674,00	706129	Reverst agence de l'eau - Modernisation réseau collecte		18 000,00
2315	travaux réseaux	55 000,00	181 660,96		236 660,96	654	Pertes sur créances irrécouvrables		400,00
		103 674,00				6611	INTERETS DETTE		454,00
020	Dépenses imprévues				-	671	Frais divers de gestion		100,00
						681	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		11 182,42
						O23	VIREMENT A INVESTISSEMENT		87 815,05
RECETTES				Total	318 751,99	RECETTES		Total	153 751,47
OO1	EXCEDENT REPORTE		63 937,26		63 937,26	OO2	EXCEDENT REPORTE		63 096,44
10222	FCTVA		10 000,00		10 000,00	70	VTE PRODUITS, PRESTATIONS SERVICE		85 800,00
1068	EXCEDENT CAPITALISE		30 930,26		30 930,26				-
131	SUBVENTION EQUIPEMENT	70 667,00	44 220,00		114 887,00	777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS		4 855,03
1641	EMPRUNTS				-				
2808	Amortissement immob. INCORPORELLES				-				
28158	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		11 182,42		11 182,42				
O21	VIREMENT DE SECTION FONCTIONNEMENT		87 815,05		87 815,05				
Budget total		472 503,46							

▪ COMMUNE : compte de gestion 2009 et compte administratif 2009

Le compte de gestion et le compte administratif sont identiques. Il s'agit d'une « double comptabilité » (l'une tenue par le Trésorier et l'autre par l'Ordonnateur). Les résultats ci-dessous indiqués, sont ceux des dépenses et recettes effectivement effectuées et perçues en 2009.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	262.795,60	1.007.593,05
DEPENSES	198.705,03	816.070,73

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chap.011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	245.137,21	Chap.013	REMBOURSEMENT SUR PERSONNEL	9.391,51
chap.012	CHARGES DE PERSONNEL	318.831,66	chap.042	OPERATIONS D'ORDRE	31.478,24
Chap.042	OPERATIONS D'ORDRE	66.203,24	Chap.70	PRODUITS DES SERVICES	56.564,05
chap.65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	147.439,05	Chap.73	PRODUIT DES IMPOTS ET TAXES	407.996,59
chap.66	CHARGES FINANCIERES	33.301,97	Chap.74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	409.294,72
chap.67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5.157,60	chap.75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	41.492,96
			Chap.76	PRODUITS FINANCIERS	6.236,00
			Chap.77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	45.138,98
TOTAL		816.070,73			1.007.593,05

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	+191.522,32	(recettes – dépenses)
RESULTAT 2008	+183.454,81	
AFFECTATION AU C/1068 (INVESTISSEMENT)	-154.157,27	
RESULTAT CUMULE A LA CLOTURE 2009	+220.819,86	

SECTION D INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chap. 040	OPERATIONS D'ORDRE	31.478,24	Chap. 040	OPERATIONS D'ORDRE	23.413,50
Chap.16	REBOURSEMENT D EMPRUNTS	104.573,47	Chap.10	DOTATIONS/FDS DE RESERVE	185.255,36
chap.20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.899,83	Chap.13	SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT	10.957,00
chap.21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24.859,48	Chap.16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	380,00
chap.23	IMMOBILISATIONS EN COURS	33.894,01	Chap. 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42.789,74
chap.67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-			
TOTAL		198.705,03			262.795,60

EXCEDENT D INVESTISSEMENT +64.089,77 (recettes-dépenses)

RESULTAT 2008 -17.452,27

RESULTAT CUMULE A LA CLOTURE 2009 +46.637,50

compte de gestion du comptable : voté à l'unanimité.

compte administratif : le Maire, ordonnateur, quitte la salle pendant que les autres membres, à l'unanimité, votent le compte administratif.

▪ **COMMUNE : Vote du budget primitif 2010**

Vote : abstention : 0 ; contre : 0 ; pour : 11 + 2 procurations

Document page suivante

BUDGET COMMUNAL 2010 - M14

INVESTISSEMENT

DEPENSES	report	nouveau	Total	401 246,00
001 DEFICIT REPORTE				-
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (PLU)	21 230,00	-		21 230,00
23 IMMOBILISATION EN COURS	147 724,00	135 220,00		282 944,00
204 FONDS DE CONCOURS (SIEL)		20 313,00		20 313,00
1641 DETTE		76 759,00		76 759,00
	<u>168 954,00</u>			

[]

RECETTES

			Total	401 246,00
001 EXCEDENT REPORTE		46 637,50		46 637,50
10222 FCTVA		2 400,00		2 400,00
10223 TLE		4 000,00		4 000,00
1068 EXCEDENT CAPITALISE		106 483,50		106 483,50
131 SUBVENTION EQUIPEMENT	15 833,00	26 612,00		42 445,00
1641 EMPRUNTS				-
O21 VIREMENT DE SECTION FONCTIONNEMENT		173 014,00		173 014,00
24 PRODUIT DES CESSION (vte terrains)		26 266,00		26 266,00
		dispo		-

BUDGET TOTAL **1 497 283,18**

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Total	1 096 037,18
002 DEFICIT REPORTE		
011 Charges à caractère général		334 392,18
012 Charges de personnel		357 750,00
65 Autres charges de gestion courante		175 101,00
66 Charges financières (intérêts d'emprunts)		28 300,00
67 Charges exceptionnelles		1 200,00
O23 VIREMENT A INVESTISSEMENT		173 014,00
042 opérations entre section		26 280,00

RECETTES

	Total	1 096 037,18
70 Produits de service		56 509,32
73 Impots et taxes		413 094,00
74 Dotations et participations		409 741,00
75 Autres produits de gestion courante		48 000,00
013 Atténuation de charges		7 500,00
77 Produits exceptionnels		20 576,50
042 Opérations entre section		26 280,00
002 Résultat reporté		114 336,36

dispo -

■ **C.C.A.S. : Budget primitif 2010 voté par le conseil d'administration réuni jeudi 1^{er} avril**

DEFICIT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2009			
<i>(dépenses - recettes) soit 2 443,57 - 323,32</i>		-	2 120,25 €
EXCEDENT 2008		+	284,84 €
A REPORTER EN 2010		-	1 835,41 €
DÉPENSES			
ARTICLE	LIBELLÉ	CRÉDITS CONSOMMÉS EN 2009	PRÉVU EN 2010
002	déficit de clôture 2009		1 835,41 €
60623	colis de Noël	2 258,88 €	2 071,00 €
60628	sacs pour emballage colis	99,69 €	- €
6451	cotisations URSSAF	85,00 €	85,59 €
		2 443,57 €	3 992,00 €
RECETTES			
ARTICLE	LIBELLÉ	RECETTES PERCUES EN 2009	PRÉVU EN 2010
7031	concessions cimetièrre	213,32 €	682,00 €
758	subvention de la Commune	(2000 € prévus mais non versés)	3 200,00 €
7713	dons	110,00 €	110,00 €
		323,32 €	3 992,00 €

dont 37,81€ de bons alimentaires

Vote : abstention : 0 ; contre : 0 ; pour : 11 + 2 procurations

QUESTIONS DIVERSES

MAISON MEDICALE :

Une délibération est prise à l'unanimité affirmant la position du Conseil Municipal de Saint Just quant à son implantation. La solution privilégiée est celle d'une implantation en lieu et place de l'actuelle maison de retraite : projet de reconstruction de celle-ci pour répondre aux normes et à une augmentation du nombre de places.

De nombreux arguments sont avancés et énoncés dans la délibération (emplacement, adaptabilité des locaux, construction récente, proximité pharmacies, stationnement aisé, cohérence urbanistique, ...) Cette délibération sera remise à la communauté de commune qui porte le projet.

- **P.L.U.** : *Ce jour a eu lieu une journée de travail avec les services de l'état et le bureau d'études pour finaliser le règlement .Toujours pas de réponse de la sous préfecture au sujet de la position à tenir vis-à-vis des stériles miniers que l'on trouve sur certaines parties de notre territoire. La population sera bien sûr consultée par enquête publique en temps voulu. Le Maire rappelle les difficultés à rester cohérent avec le SCOT du Roannais quant au nombre de zones à porter à la construction. Le potentiel existant est supérieur à celui qui nous est autorisé.*

- **ABRIBUS LES RIVIERES** : *réimplantation acceptée par le Conseil Général au quartier des rivières : Jean-Yves MOISSONNIER voit avec Gérard BARGE du conseil général l'implantation précise.*

- **HOMMAGE A ALICE ARTEIL** : *ajourné en raison du débat provoqué : demandes de réflexion (les morts des différents conflits, les différents actes de courage moins connus, la forme de l'hommage, ...). Bernard MEIER contacte les personnes à l'origine de cette initiative.*

- **CRÉDIT MUTUEL** : *une délibération est prise à l'unanimité en vue de déclasser et de vendre une partie du trottoir (domaine public) devant l'Etablissement qui va entreprendre d'importants travaux et souhaite réaliser une rampe d'accès pour handicapés. Le Maire est autorisé à contacter un commissaire-enquêteur (Monsieur Pierre FAVIER) ; en mesure de compensation, le Crédit Mutuel reconstitue un nouveau trottoir et le même nombre de places de stationnement.*

FIN DE LA SEANCE : 00 H 15